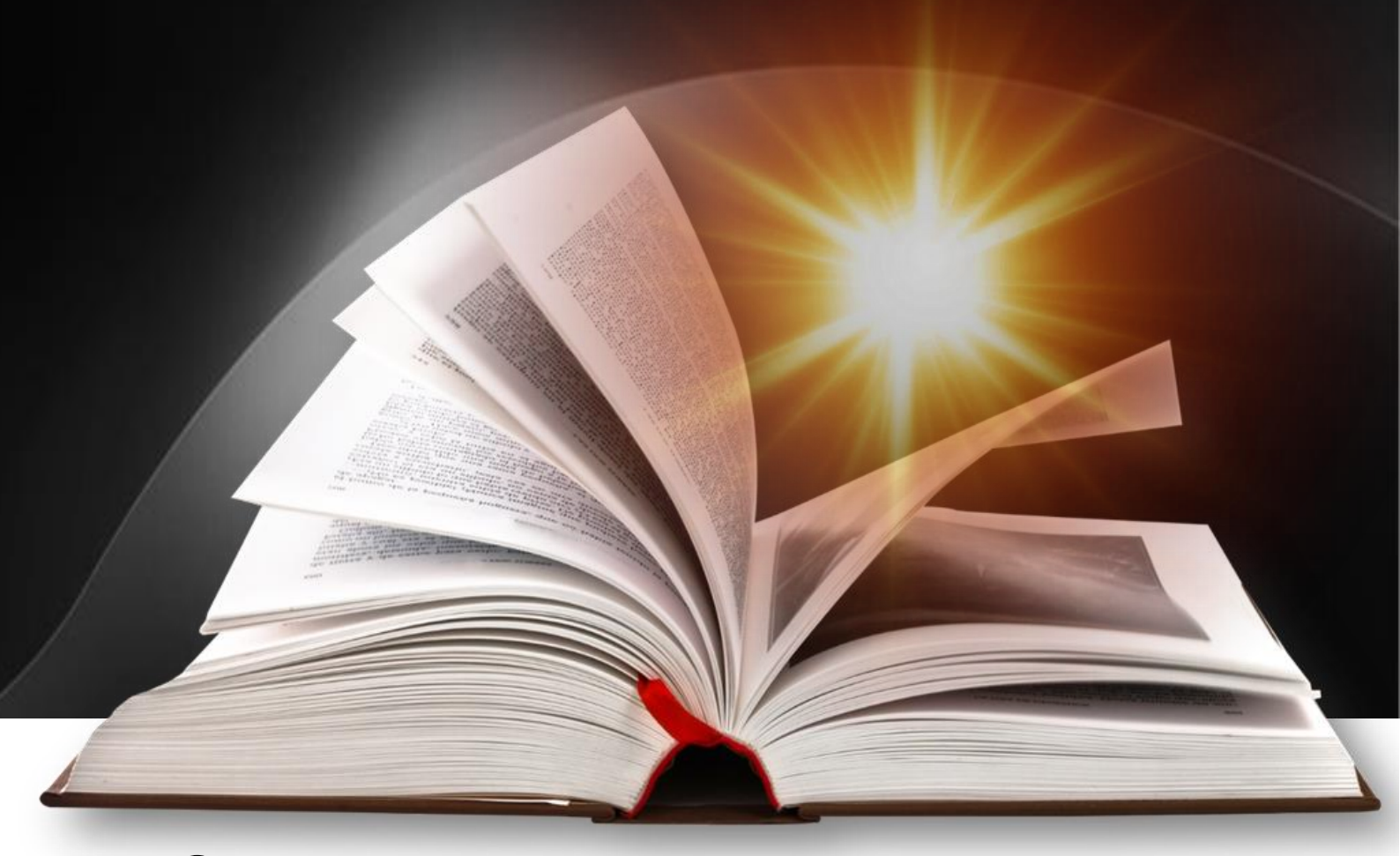
ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

RPJ

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -



Volume 2, n°1, Janvier - Avril 2023

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

AS
African Scientific Universe

Afrindala Group

© Editions Lumumba

Construction d'isotopie et de sens : vers une lecture d'implication d'actes et stratégies dans la formation discursive

[Construction of isotopy and meaning: towards a reading of implicating acts and strategies in the discourse formation]

Pr Fidèle **DIEDHIOU**
Dr Papa Lamine **SARR**
Université Gaston Berger de Saint-Louis/Sénégal
Email : papalaminesam@gmail.com

ISSN

: 2790-6248

: 2790-6256

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -

DOI : https://doi.org/10.58610/RPJ.2790.6248.6256.31

Editions Lumumba I Afriscience I Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

EDITIONS LUMUMBA

Un nouvel élan de l'édition africaine

Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)
ISSN : 2790-6248
e-ISSN : 2790-6256
© Editions Lumumba - APANAEFJ
Bibliothèque Nationale du Congo I Ordonnance loi n° 89-010
du 11 janvier 1989 – Permis d'implantation n° BNC/DPHK/08/2022

Afrindala Group

La Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) est une revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive. Elle se veut un lieu de diffusion de travaux de recherche originaux et substantiels sur diverses questions liées aux enjeux et défis des sociétés africaines, dans toutes les disciplines scientifiques. La RPJ est enregistrée par le Centre International de l'ISSN (International Standard Serial Number) sous les numéros ISSN : 2790-6256 et e-ISSN : 2790-6248.

Les Éditions Lumumba, sous la houlette du label panafricain Afrindala Group, branche scientifique « Afriscience », sont une maison d'édition établie en RD Congo conformément à l'Ordonnance-Loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 et opérant sous le permis d'établissement n° BNC/DPHK/08/2022. Enregistrées auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN, par l'intermédiaire de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL), les Éditions Lumumba sont repértoriées sous l'identifiant éditeur : 978-2-38489.

Le comité scientifique international, composé d'enseignants et de spécialistes d'Afrique et d'ailleurs, assure une diversité d'expertises et de perspectives. En tant que membre de Crossref, une organisation américaine participant à l'indexation globale du contenu scientifique, les Éditions Lumumba bénéficient d'un préfixe DOI (10.58610) pour attribuer un DOI unique à chaque œuvre éditée. Cela permet aux publications d'être accessibles à des milliers de membres de Crossref et à des centaines d'organisations, y compris des institutions scientifiques et universitaires du monde entier, augmentant considérablement la visibilité et l'impact international des travaux publiés.

Les Éditions Lumumba s'appuient sur un vaste réseau de distributeurs et de partenaires internationaux, incluant des universités, des ONG et de grandes plateformes telles que CAIRN.INFO (la plus grande bibliothèque numérique francophone), DILICOM, OpenEdition Books, la plateforme Afriscience, etc.

© Editions Lumumba

Revue Panafricaine de la Jeunesse

— RPJ —

- Pan African Youth Journal -

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Périodicité : avril, août et décembre
Prix du numéro : 30 USD
Abonnement annuel : 100 USD
Version numérique disponible sur : www.afriscience.org
Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :
@editionslumumba | @afriscience

Imprimé en République Démocratique du Congo

Tél. (+243) 90 43 370 19
Email : contact@editionslumumba.com
Site web : www.editionslumumba.com
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo

Editorial

Ce premier numéro du Volume 2 de la Revue Panafricaine de la Jeunesse pour l'année 2023 témoigne de la détermination des scientifiques africains provenant de différents pays. Leur objectif commun est d'éclairer les acteurs politiques, scientifiques, sociaux, etc., en fournissant des données scientifiques fiables. C'est pourquoi, dans une perspective panafricaine, la Revue Panafricaine de la Jeunesse s'est positionnée comme une plateforme internationale pour l'échange et la diffusion d'études africaines. Auparavant, ces études devaient être publiées dans des revues non africaines, voire étaient rejetées en raison de divergences avec leur prétendue "*politique éditoriale*".

La science africaine est une valeur fondamentale à capitaliser et à promouvoir, et cela ne peut être réalisé qu'en impliquant tous les acteurs. C'est pourquoi, les membres du comité scientifique de la Revue Panafricaine de la Jeunesse, ainsi que les instructeurs externes issus de divers horizons, ont accepté de relever ce défi en apportant leurs solutions et leur expertise à cette revue. Ce mélange de connaissances et d'idéologies provenant de différents pays africains et d'ailleurs fait de la RPJ une revue panafricaine d'avenir, porteuse d'espoir et de renaissance scientifique.

En tant que l'une des principales revues africaines dans le domaine de la recherche scientifique, la RPJ s'efforce de maintenir des normes de qualité élevées pour tous les articles publiés. Elle enregistre aujourd'hui un taux d'acceptation de 50%, ce qui témoigne de la rigueur de notre processus de sélection. L'accueil chaleureux reçu de la part du grand public africain et d'autres régions reflète notre engagement en faveur de la promotion d'une science africaine de qualité.

Cette édition présente les contributions de chercheurs émérites issus d'une large gamme de pays africains, tels que le Sénégal, la RD Congo, le Togo, le Madagascar, le Cameroun, le Mali, le Burkina Faso et le Bénin. Ces chercheurs représentent différents domaines et secteurs de l'activité scientifique en Afrique, leur permettant ainsi de proposer des recherches originales et pertinentes sur une variété de questions touchant les sociétés africaines dans divers secteurs, tels que la jeunesse, la technologie, le droit, la sociologie, l'économie, le développement, l'environnement, la politique, la gestion des ressources humaines, la sociologie du développement, la culture et les arts, la littérature, la médecine, la santé, etc.

Notre comité de rédaction, notre comité scientifique et nos évaluateurs externes travaillent en étroite collaboration avec les auteurs afin de garantir la qualité et la pertinence de chaque article publié. Nous sommes convaincus que cette approche collaborative est essentielle pour renforcer la position de la science africaine à l'échelle mondiale et veiller à ce que les sociétés africaines bénéficient des avantages de la recherche de qualité.

Plongez-vous dans ce numéro de notre revue et découvrez les trésors de la science africaine. En rejoignant notre communauté de lecteurs, vous contribuerez à renforcer la position de la science africaine à l'échelle mondiale, tout en permettant aux sociétés africaines de bénéficier des avancées de la recherche de qualité. N'hésitez plus et embarquez pour un voyage fascinant à travers les découvertes, les innovations et les idées novatrices qui façonnent l'avenir de l'Afrique et du monde.

Dr Basile Mulwani Makelele
Professeur des Universités

Equipe de la revue

Comité de rédaction

- Directeur de Publication : M. le Pr. **Basile Mulwani Makelele**, RD. Congo
- Rédacteur en chef : M. le Pr. **Philippe Kasongo Maloba Tshikala**, Belgique
- Rédacteur en chef Adjoint : M. **Valery Ngoy Ndala,** RD. Congo
- Traducteur en chef : M. le Dr. **Fo-Koku D. Woameno**, Togo
- Relecteur Principal : M. **Jean-Micky Kafuwa Musongo**, RD Congo
- Responsable de la mise en ligne : Mme **Blin Acouh Marie-José**, Côte d'Ivoire
- Secrétaire de rédaction : M. **William Agbaka,** Bénin
- Référente pour le suivi du processus d'adhésion : Mme **Marie Mbatshiona Mundi**, RD. Congo
- Responsable administratif et financier : M. **Banon Zinsou Côme**, Bénin
- Responsable des partenariats : M. **Fidèle BUKASA KABWE,** RD. Congo

Comité scientifique

- Abdoulaye Ouedraogo, PhD, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP), Burkina Faso
- Abi-Kaberou Gildas, PhD, UAC/ENS-Porto-Novo/Laboratoire de Pédagogie et de Didactique des Humanités (LaPEDIH), Benin
- Adaba Koffi Amessou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Akimou Tchagnaou, PhD, Université de Zinder, Niger
- Ambombi Eyolo Azede Espoir, PhD, Chaire MBA, Afrikan campus, Congo Brazza
- Amoussou Franck, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Ballo Drissa, PhD, Enseignant-Chercheur, Mali
- Basile Mulwani Makelele, PhD, Université de Lubumbashi, RD. Congo
- Bekolo Engoudou Bruno, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Bitouga Bernard Aristide, PhD, Université de Douala, Cameroun
- BOUMA Carine Nadège, PhD, Université de Bamenda, Cameroun
- Christian Bumute, PhD, Université de Likasi, RD Congo
- Essome Lele Gislain Arnaud, PhD, Unité de recherche ECLLA, Université de Jean-Monnet Saint-Étienne, Cameroun
- Félix N'dia Anon, PhD, Université Félix Houphouet-Boigny, Côte d'Ivoire
- Fidélie Ntshikala, PhD, Université de Kolwezi, RD Congo
- Fo-Koku D. Woameno, PhD, Université de Lomé, Togo

- Gaby Ilunga Mutombo, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Gano Nouhou, PhD, Université cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- Gninneyo Sylvestre-Pierre NIYA, PhD, Ecole Normale Supérieure, Burkina Faso
- Kongue Toyindou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Lago Blé Angelin, PhD, Université Jean-Lorougnon Guede, Daloa, Côte d'Ivoire.
- Matthias Cinyabuguma, PhD, Banque mondiale, RD Congo
- Melingui Ayissi, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Metsena Ndjavoua, PhD, Université de Maroua, Cameroun
- Mohamed Atteyoub H. dit Modibo SIDIBÉ, Phd, Université des sciences sociales et de gestion de Bamako (USSGB), Mali
- Moussa Coulibaly, PhD, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
- Moussa Dourfaye Abdoul-kadze, Phd, Service de Santé, Niger
- Nebie Boukary, PhD, Université de Fada N'Gourma, Burkina Faso
- Nyebe Atangana Sandrine, PhD, Ministère des enseignements secondaires, Cameroun
- Patrice M'Bétien KONE, PhD, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
- Philippe Kasongo Maloba Tshikala, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Raymond-Bernard Ahouandjinou, PhD, Université d'Abomey Calavi, Benin
- Serge Caleb Mbula Musasa Mwadianvita, PhD, Université Pédagogique Nationale (UPN) de Kinshasa, RD Congo
- Sidibé Ousmane, PhD, Université de San Pedro, Côte d'Ivoire
- Yamsoumouna Ndimma Joël., PhD, Centre d'études et de recherches en Droit international et communautaire (CEDIC), Tchad

Revue Panafricaine de la Jeunesse
Revue scientifique internationale
ISSN : 2790-6248 I e-ISSN : 2790-6256
Editions Lumumba
Un nouvel élan de l'édition africaine
Email : contact@editionslumumba.com
Afriscience
African Scientific Universe

Construction d'isotopie et de sens : vers une lecture d'implication d'actes et stratégies dans la formation discursive

[Construction of isotopy and meaning: towards a reading of implicating acts and strategies in the discourse formation]

Pr Fidèle **DIEDHIOU**
Dr Papa Lamine **SARR**
Université Gaston Berger de Saint-Louis/Sénégal
Email : papalaminesam@gmail.com

Résumé

Comme aspect central dans la construction de sens, le discours est au centre de toute signifiance. Comprendre et interpréter un énoncé relève d'un ordre transphrastique. Si l'on part du principe que dans la structure textuelle, le discours recouvre une trilogie de perception : le dit, le dire et le non-dit. Cette dimension tripartique émanant de l'énonciation, de l'énoncé et de l'implicite laisse entrevoir une lecture d'implicature qui lui est propre. Tel un signe linguistique, le discours est de nature bicéphale. Il dénote à la fois une lecture à l'arrière-plan laissé à l'appréciation des êtres extralinguistiques. La problématique de l'interprétation discursive décloisonne ainsi les barrières linguistiques, elle relève plutôt d'un contrat tacite. A partir de-là, la production de sens passe par une analyse des indices textuelle ainsi que les unités lexicales. Se pencher sur les nouvelles tendances d'écriture revient à s'interroger sur le volet interlocutif du langage et analyse du contenu propositionnel de tout énoncé.

Mots clefs : Implicite, sous-entendus, présupposition, acte de langage

Abstract

As a central aspect in the construction of meaning, discourse is at the centre of all meaning. Understanding and interpreting an utterance is a transphrastic order. If we assume that in the textual structure, discourse covers a trilogy of perception: the said, the said and the unsaid. This tripartite dimension emanating from the enunciation, the utterance and the implicit suggests a reading of implicature that is specific to it. Like a linguistic sign, the discourse is two-headed in nature. It denotes both a background reading left to the appreciation of extralinguistic beings. The problem of discursive interpretation thus breaks down linguistic barriers; it is rather a tacit contract. From there, the production of meaning involves an analysis of textual clues as well as lexical units. Looking at the new writing trends means looking at the interlocutionary aspect of language and analysing the propositional content of any statement.

Networks: Implicit, presupposition, speech act, innuendo.

0. Introduction

A L'aune des nouvelles tendances d'écriture, le discours est au pivot central pour appréhender tout texte. La prise en compte du discours, qui est une réalité englobant des éléments sociaux linguistiques et historiques à différentes sciences Le discours est alors le point d'intercesseur de diverses approches. A partir de là, le regard sur le discours doit survoler non seulement les différentes facettes de la dimension linguistique, mais aussi ce qui est dans l'ordre social des valeurs partagées et des imaginaires. En y regardant de plus près, le discours porte les marques de société ; la parole quant-à elle est intrinsèquement liée à la situation de communication. L'interprétation dépend du contexte de la communication, de la cible et les microsystèmes. Au vrai, en énonçant dans une quelconque situation, le destinateur accomplit un ensemble d'actes de parole simultanément. En outre, l'implicite pourrait en toute évidence être décodé lorsque le locuteur et l'interprète partagent les mêmes références, la même culture et un contexte situationnel bien déterminé. Par contre, l'énoncé peut ne pas être accessible parfois à cause des soucis du mode de la transmission du message. Dans de pareil cas, le récepteur-interprète pourrait saisir une moitié du message par l'entremise des éléments différentiels et de la « paralinguistique »[1] du locuteur.

A cet effet, presque dans tous les énoncés de notre corpus, les auteurs en font usage de l'implicite au service des modalités assertives, interrogatives et injonctives par le truchement des individus linguistiques. En effet, ce travail mettra en relief le fonctionnement de l'implicite vu comme une stratégie dans les nouvelles formes d'écriture dont nous analyserons par le biais du sous-entendu et de la présupposition ainsi que l'ensemble des modalités et aspects verbaux qui concourent à l'isotopie de l'énoncé.

Ainsi, avec l'avènement de la théorie de l'énonciation d'Emile Benveniste, le discours porte les marques d'une unité multidimensionnelle ; Il n'est plus qu'en pensé qu'en fonction du locuteur uniquement « *l'énonciation est la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* [2]» dans laquelle se partage des informations, elle inclut la présence d'un allocutaire. Le discours devient ainsi une projection d'un vis-à-vis. « *Immédiatement dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, [le sujet-parlant] implante l'autre en face de lui* [3]». D'où ces trois entités : émetteur, récepteur et l'instrument de communication. A cette trilogie s'ajoute le référent métalinguistique qui confère au langage son contenu propositionnel.

Nombreux sont les spécialistes, penseurs et critiques qui ont essayé de comprendre, d'appréhender et de définir le concept de l'implicite qui joue un rôle très important

[1] Cette expression renvoie à la gestuelle ainsi que les intonations de celui qui parle dans les énoncés.

[2] Emile Benveniste, *Problème de linguistique général*, (Tome II), Gallimard, Paris, 1974, p. 80.

[3] Op.cit. p.82.

dans la linguistique textuelle. Ainsi, dans une mention au niveau du Dictionnaire Petit Robert, la notion de l'implicite à l'acception suivante « […] *qui est virtuellement contenu dans une proposition, un fait sans être formellement exprimé, et peut en être tiré par déduction, induction »* [1][…] De ce fait, l'énonciation qui est un domaine de la linguistique discursive prend en sa guise le contenu du locuteur dans son entièreté. Ainsi, toute production verbale ou écrite relie le sujet-parlant à un ensemble de réalités extralinguistiques sans lesquelles l'essentiel du contenu interprétable du dire est masqué. L'extension de l'objet de la linguistique aux unités extraphrastiques entraine diverses positions : le discours est défini selon des paramètres qui diffèrent d'un spécialiste à l'autre. Une tendance le réduit au texte et à l'énoncé. Tandis que d'autres le défini sous le prisme, d'abord, des structures phrastiques, puis sous celui de sa dimension extraphrastiques. La dernière tendance jette un regard sur les postures sociales et idéologiques (D. Maingueneau). Antoine Culioli intègre la notion d'asserteur (qui est du monde réel).

Pour lui, toute production verbale est entourée d'une activité cognitive. C'est le moyen pour lequel une orientation est donnée à l'énoncé. Le discours est analysée en parallèle avec une « *faculté universelle de produire et d'interpréter par des sujets* [2]» On ne saurait étudier l'implicitation en faisant l'abstraction de l'entité allocutaire dont l'interprétation détermine le sens. Pour avoir introduit l'idée des « savoirs-partagés », Georges Kleiber défend l'insertion des savoir culturels, des connaissances encyclopédiques et du contexte. Pour lui, il y a une nécessité de mémoire discussive est avérée : le locuteur et l'allocutaire doivent avoir des connaissances « d'arrière-plan » qui leurs sont communes et auxquelles dans leur interaction. Avec, R. Jakobson, la place du sujet extralinguistique demeure incontournable. L'intégration de la dimension *d'implicature* sied la recherche des significations dans des limites des structures internes de l'énoncé. Celui-ci suggère non seulement de la langue, mais aussi une capacité à lui doter d'une cohérence qui le rend performant.

La compétence/performance se compose de moyens verbaux ainsi que d'autres faisceaux d'indices qui garantissent la légitimité et la validation des ressources lexicales. Elle exige la connaissance des facteurs à la fois *prépositionnelle* et situationnelles. L'implicitation permet dès lors de comprendre le contenu sémantique que le destinateur fait montre « *les techniques les plus subtiles* »[3]. Tout énoncé contient un message, minime qu'il soit et « *doté d'une grande force argumentative, ce n'est pas seulement parce qu'il déclenche une activité de déchiffrement qui autorise* « *coopération avec le discours* » [4] pour reprendre le point de vue de Ruth Amossy dans *l'argumentation dans le discours*. Une telle constatation, cependant, ne saurait exister sans s'interroger sur l'essence des nouvelles formes d'interprétations. Le

[1] Sous la direction de Josette Rey Debove et Alain Rey, *Le nouveau petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* : Le Robert, Paris, 2006, p.1287.

[2] Alpha Ousmane Barry, « Les bases théoriques en analyse du discours » https://www.chaire-mcd.ca .p.8

[3] Philippe Dufour, *La pensée romanesque du langage*, Paris, Seuil, 2004, p.187.

[4] Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2016. p.190.

mécanisme créateur qui lui offre sa particularité, du point de vue, énonciatif et sémantique, est un matériau dont l'étude appelle des considérations d'ordre discursif. Ce qui le rend à la fois hyper-important et opulent à étudier. Par-delà, les interrogations suivantes :

- Sous quelle forme, la modalité d'écriture se donne à analyser ?
- L'ordre textuel n'intègre-t-il pas des non-dits ?
- L'implicite, sous-entendus et présupposition, porteur de sens ?

On appelle alors l'implicite ce qui n'est pas dit dans un énoncé en termes clairs et canoniques, et que l'interlocuteur doit valider et interpréter par lui-même. Il s'avère nettement qu'un locuteur peut en sa guise passer sous silence certaines informations du fait qu'elles pourraient réguler et destiné ou encore constituer un projet du sujet-parlant au sein d'une communauté linguistique bien déterminée. C'est ce que Ece Korkut appellera *« une signification indirecte »*[1]. Cet aspect impénétrable du message dans toute communication montre en réalité, selon le point de vue de Genévrière Zárate que *« derrière la trivialité du quotidien circule l'implicite, il est présente derrière l'insignifiante apparente des interactions sociales »* [2].

D'ailleurs, Dominique Maingueneau le montre dans ses travaux en insistant qu'« *on peut tirer d'un énoncé des contenus qui ne constituent pas en principe l'objet véritable de l'énonciation, mais qui apparaissent à travers les contenus explicites. C'est le domaine de l'implicite* » [3]. En se basant sur cette définition de Maingueneau, nous pouvons en déduire que l'implicite n'est pas forcément le signifié actif de l'énoncé, mais plutôt les informations additionnelles qui clarifient le contenu explicite de l'énoncé en tant que tel. On peut alors en tirer comme point essentiel à la suite Louis Guespin que « *tout discours fonctionne de manière métalinguistique* » [4]

De plus, le contexte situationnel joue également un rôle très important dans le processus de décodage de l'information. Le locuteur et l'interlocuteur sont intrinsèquement liés à un ensemble de signaux qui leur permettront de passer à un discours canonique au décryptage de l'information proprement dite. Et, Umberto Eco de dire

> Toute langue postule une compétence grammaticale de la part du destinataire même s'il est émis dans une langue connue du seul l'émetteur et sauf cas de glossolalie ou l'émetteur lui-même admet qu'il

[1] Ece Korkut, « La pragmatique de l'implicite » Synergies Turquie N°1, 2008, p.2.

[2] Geneviève Zarata., *Enseigner une culture étrangère,* Hachette, Paris, 1985, cité par Marie Claude Durand Guiziou dans « l'implicite dans le discours » Uinersidad de Las Palmas de p.1.

[3] Dominique Maingueneau*, Les termes clés de l'analyse du discours*, Édition du Seuil-coll « mémo lettre » Paris, 1996, p.47.

[4] Louis Gresco-ired Guespin et al, « Dialogue et interaction verbale », in langage 19 année Paris, revue trimestrielle, Juin, 1974, p.47.

> n'y a pas d'interprétation linguistique possible mais, tout au plus un impact émotif et une suggestion extralinguistique.[1]

En outre, évoquer la notion de l'implicite, c'est véritablement une manière de s'appesantir sur l'attitude intentionnelle du locuteur qui évite toute sorte d'incommodité et de subterfuge du message. Le *destinateur* adopte alors un sous-entendu ou encore il essaye de faire entendre à son interlocuteur ce dont-il ne voudrait point évoquer explicitement. Une telle conception du langage amène Oswald Ducrot à parler d'implicite involontaire en affirmant « *qu'il ne s'agit pas seulement de croire, il s'agit de dire, sans avoir dit »*[2]. Il use donc de plusieurs aptitudes et possibilités visant directement à faire comprendre à son interlocuteur le contenu du message linguistique. Toujours est-il que dans ce même registre de l'implicite, il indique que celui-ci *« repose sur une sorte de ruse du locuteur »*[3].

Cette forme de transmission du message renvoyant une force perlocutoire de l'implicite permet de *« susciter certaines opinions chez le destinateur sans prendre le risque de les formuler lui-même »*[4]. Autant dire alors que l'énoncé implicite, dans une situation d'énonciation, est façonné sans que l'interlocuteur conçoive l'intrusion du non-dit dans le message. Il lui appartient donc de déchiffrer l'information puisqu'il doit assumer la responsabilité réceptrice de l'énoncé. Cela constitue un support communicationnel qui consiste à éviter les itératives et de mettre l'accent sur un type d'énoncé considéré sous l'angle de code.

A ce compte-là, pour déchiffrer le message dans l'implicite, l'allocutaire en question doit être dans les mêmes circonstances culturelles et de partager le contexte situationnel de celui du locuteur de ce message pour ne pas dire l'énonciateur. A ce niveau, l'implicite ne pourrait se réaliser que lorsque les partenaires linguistiques partagent un ensemble de pratique et de codes culturels propre à une communauté bien définie. C'est pourquoi Halina Grzmil dira à la suite de Zárate dans son célèbre article que « *l'implicite témoigne, par contre, d'une activité sérielle du langage : le même énoncé n'acquiert de sens qu'a émergé dans des conditions de production précisée et dans l'intentionnalité du sujet »*[5]*.* Du reste, cet aspect linguistique qu'est l'implicite demeure très prisé dans ces séquences phrastiques suivantes.

Le sujet-communiquant en use fréquemment dans des énoncés. Il est donc perçu comme un atout discursif qui permet de captiver son attention et de travailler sa jugeote et sa subtilité dans l'unique visée de *chercher* la face cachée de l'énoncé. L'implicite amorce et dévoile le jeu des rôles entre le locuteur et l'interlocuteur dans une dualité de l'encodeur et d'interprétation du message. Le premier fait montrer son

[1] Umberto Eco. Op. Cit. p. 52.

[2] Oswald Ducrot*, Dire et ne pas dire : principe de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, coll « savoir » 1972, p.152.

[3] Ibidem.p.14.

[4] Idem.p.15.

[5] Halina Grzmil-Tylatkl, « L'axiologie discursive : entre l'implicite et l'explicite », *Université Cracovie, Pologne. Synergies. Pologne* N°8, 2011, pp. 247-253. p.6.

pouvoir faire et savoir-faire de coder, et, le deuxième met en évidence la capacité d'appropriation du message et le pouvoir -faire de déchiffreur du code linguistique.

Dans cet article, notre principale tâche est de mettre l'accent sur l'implicite dans le discours par le biais du sous-entendu et du présupposé dans : *L'étranger, L'étrange destin de Wangrin* et *Pourquoi moi.* A cet effet, cette démarche nous permettra de voir la stratégie communicationnelle par rapport au choix de tel ou tel référent dans l'implicite textuel.

1. Les sous-entendus : acte de communication

Confondu le plus souvent avec le concept « présupposé », le sous-entendu se distingue de celui-ci en ce qu'il ne se déduit pas de l'énoncé lui-même, mais plutôt avec la situation d'énonciation de *l'énoncé*. Le sous-entendu, un aspect très complexe, détache foncièrement la responsabilité de celui qui énonce. Par-là, nous pouvons en déduire à la suite d'Umberto Eco qu' « *un texte tel qu'il apparaît dans sa surface (manifestation) linguistique représente une chaîne d'artifices expressifs qui doivent être actualisée par le lecteur (interprète)* ». [1] Il dit pour ne point dire. Il pourrait également récuser l'énoncé, de l'avoir dit, au cas où, l'allocutaire ne serait pas en disposition de saisir l'acte de communication. Il révèle donc :

> Le sens implicite peut représenter tout ou une partie de l'information à transmettre, quand l'énoncé est descriptif ou confère des indications référentielles, mais qu'il inclut aussi des actes de langage, les intentions communicatives chaque fois qu'elle doit identifier par le destinataire pour que la communication réussisse[2]

Présenté sous cette forme, le sous-entendu se manifeste sous plusieurs facettes. Entre autres degrés de compréhension on peut citer l'insinuation, le codé et le prétexte dans des formes parfois contradictoires. De ce point de vue, il est inhérent qu'il laisse entendre ou de *faire entendre*[3] ce qui se situe dans les énoncés linguistiques et extralinguistiques. Ainsi, le recours à ce modèle *d'implicature*[4] est très souvent intentionnel et volontaire de la part du locuteur-communiquant. Il se diffère donc du présupposé qui met l'accent sur une utilisation involontaire et très visible de l'implicite dans le discours. En outre, cette autre typologie de l'implicite à une connotation *souterraine* et cachée sans que l'on prenne l'intention totale du locuteur. Ainsi, nous

[1] Umberto Eco. Op. Cit. p.52.

[2] Célina Guilleux, « L'implicite et ses ramifications : regards croisés » publié le vendredi 10 janvier, 202, p.3. Https://calenda.org.72537222:34

[3] Il est donc normal de préciser que la distinction qui existe entre les deux expressions suivantes : faire entendre et laisser entendre se trouve au niveau de l'intentionnalité. S'agissant de celle faire entendre, elle s'appuie sur l'intention du locuteur de faire passer implicitement un concept à son interlocuteur. En effet, il est alors d'un fait vraiment intentionnel, par contre, le « laisser entendre » fait montre le sous-entendu échappe spontanément à l'énonciateur.

[4] Paul Grice utilise souvent ce concept pour désigner la base de la communication qu'il nomme le vocable « implicature »

pouvons en déduire que l'ensemble des sous-entendus ont une propriété informative, alors que les présupposés ont souvent une valeur non-informative.

En dehors de ces formes qui renvoient au sous-entend, l'insinuation, l'acte volontaire et l'intentionnalité matérialisent l'énonciateur par rapport à l'interprétation de l'information linguistique. On pourrait alors les ranger dans la catégorie de l'implicite puisque leurs contenus sont souvent inaperçus. C'est ce qui amène Ece Korkut à dire que :

> Le sous -entendu, l'énonciateur insinue ou sous-entend que les obstacles viendront des autres sans les prononcer, ni les nommer précisément […] surement parce qu'il trouve ces mots trop inquiétants pour les proférer ouvertement […] ils nous conduisent à réfléchir avec circonscription sur la signification de cet énoncé et sur l'intention du sujet parlant qui le prononce.[1]

Ce qui montre que le décodage des « sous-entendus » souligne d'un traitement des lexèmes et informations implicites repérés au sein d'un énoncé particulier. Ainsi, sa compréhension relève tant singulièrement comme l'opération de l'acte de production que du point de vue du contenu sémantique de l'énoncé. A cet effet, voici quelques énoncés extraits du corpus que nous analyserons dans la catégorie des « sous-entendus »

E. « *Cet accueil est de très bon augure* » (L.D.W. p.96.

E. *Habitué à voir beaucoup d'or et à recevoir des pourboires somptueux, il ne fut point ému par la contenance de la tabatière, mais par les manières déférentes, élégamment spontanées et heureusement discrètes du geste de Diofo*. (L.D.W. p.96)

E. *Romo débordèrent de joie*. (L.D.W. p.161)

E.*Cette bougresse, se dit-il, ne pouvait-elle pas entendre que j'aie terminé ma digestion ! Je n'ai plus le temps, maintenant, de me reposer et mon repas pèse comme une pierre dans mon estomac.* (L.D.W. p.112)

D'ailleurs, l'interprétation des énoncés se base sur le contexte situationnel, la coopération principale[2]et particulièrement sur la face cachée du discours. Ceux sélectionnés dans lesdits ouvrages mettent en évidence un locuteur qui fait référence à un acte informatif par l'entremise d'une expression. Dans **l'E. « Cet accueil est de très bon augure** », l'énonciateur soulève diverses interprétations vis-à-vis de son co énonciateur. Il laisse entrevoir que le message linguistique pourrait être appréhendé selon différent point de vue que nous allons mentionnés sous deux aspects : A- On peut attendre à une bonne chose, B- S'attendre au pire. Ce point de vue « contribue à la force de l'augmentation dans la mesure où il engage l'allocutaire à compléter les

[1] Ece Korkut, « La pragmatique et l'implicite ». Op.cit. p.6.

[2] Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours,* Paris, Armand Colin pour la présente édition, 2016. p. 195.

éléments manquants »[1] qui permettraient d'appréhender facilement le contenu de l'énoncé.

C'est ce qui fait dire Catherine Kerbrat-Orecchioni que l'interprétation « englobe toutes les informations susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais l'actualisation reste tributaire de certaines gestuelles du contexte énonciatif »[2]. Le décodage des énoncés passe à l'aide d'une interprétation d'un support sémantique et extralinguistique qui soutiendrait le point de vue de l'interprète du message. Celui-ci sur la base d'une analyse cognitive parvient à déceler le contenu principal de l'énoncé.

Ce mode de traitement du discours relève d'*« une part de signification laissée à l'interprétation lorsque* le locuteur voudrait faire entendre quelque chose à travers une intention particulière. Mais, ce *« sous-entendu »* ne se base exclusivement pas sur l'intention. Cela dépend très souvent de la situation interactionnelle et conversationnelle par rapport à laquelle le co énonciateur transperce les constructions et lois discursives dans le but de comprendre le *witz* [3] pour reprendre l'expression de Samson Gunhid dans son article « « Le witz » inférence et interprétation ». Il souligne dès lors que la réussite du « Witz » qui renvoie tout simplement à l'implicite, dépend donc des facteurs qui se situent aussi bien au niveau textuel qu'au niveau de l'intention entre les partenaires.

Il appert fondamental d'indiquer que le locuteur dès fois ne comprend guère la bonne explication des sous-entendus. Cela induit en erreur et fait qu'il se trompe d'interprétation lorsqu'il a mal saisi l'essence de la communication, de l'ensemble des éléments lexicaux et contextuels quand les expressions s'avèrent alambiquées ou laissent entendre plusieurs orientations interprétatives. Il passe alors par « *l'actualisation du contenu »* [4] pour être dans la même longueur d'onde que son partenaire linguistique.

Afin de mieux cerner la réalisation ainsi que le fonctionnement des énoncés qui matérialisent le sous-entendu comme effet perlocutoire, nombreux sont les auteurs qui font mention de leur particularité. Herbert Paul Grice parlera des maximes comme support de l'activité conversationnelle. Entre autres maximes, on peut citer *1- Maxime de quantité* (donner les informations suffisantes) *2- Maxime de qualité* (être sincère dans l'énoncé) *3-Maxime de relation (pertinence et clarté)* et 4- *Maxime de manière* (bref, ordonné et évite l'ambiguïté). De ce point de vue, les énoncés ci-dessous seront mis en relief selon une double interprétation qui vise à montrer l'étendue des stratégies énonciatives qui pourraient susciter des incompréhensions chez le co énonciateur.

[1] Ruth Amossy 2016. p. 190.

[2] Ruth Amossy. Op. Cit, p.39.

[3] Samson Gunhid, « Le « witz » inférence et interprétation », Lire entre les lignes, l'implicite et non-dit. https://books.openedation.org/psn/6476?Lang=fr03/12/2020 22:42 p.6.

[4] Expression employée par Umberto Eco dans son célèbre ouvrage *Lector in Fabula*

E. *Elle a crié de nouveau « tu sortiras et on se mariera ! » j'ai répondu « tu crois ?»* A.C.[1]

E. *Ah bon ! Parce que je ne fais rien en ce moment on n'est pas important.* (P.M. p.10)

E. *Maintenant que ce petit diable est hors de danger, il faut que vous-même, vous vous donniez du repos. (*P. M*.* p.103)

Ces énoncés s'activent à mettre en évidence une connotation de sincérité sur la base d'une induction en erreur qui s'accentue au fil de la conversation. Celle-ci est marquée par une dualité du vrai et du faux. Car, pendant l'interaction, on sent nettement l'effet de la sincérité du discours produit. Cependant, cette construction discursive serait l'apanage du mensonge ainsi que la duplicité du locuteur. En effet, le locuteur au moment de la réalisation ne pensait pas véritablement à la sincérité en question de ce qu'il prononce. L'expression que Marie affirme « ***tu sortiras et on se mariera !*** » à une double connotation. Car, lorsqu'elle prononçait à travers son élocution, le destinateur en l'occurrence Meursault ne pensait pas qu'une pareille situation puisse se réaliser. D'où son énoncé régulateur ***« tu crois ».*** L'ensemble de leurs élocutions se focalisent uniquement sur une relation de supposition négative qu'ils (interlocuteurs) assurent « le filtrage de l'information reçue » [2]. Dès lors, la sincérité que son locuteur endossait n'est guère disproportionnée. En effet, son co-énonciateur est déjà damné et doit payer les conséquences de ces actes.

Là aussi, le point de vue de l'époux d'Asaké repose ironiquement sur un contre sens. Il met au-devant sa qualité de chef de famille pour persuader sa femme des contre-vérités qu'elle a en tête. En se référant à une orientation de mise en garde des probables soupçons. Sa situation de chômeur l'amène à une victimisation à outrance. Cette relation de sincérité et de confiance qu'il met en exergue transgresse les lois du discours. L'**E. *Ah bon ! Parce que je ne fais rien en ce moment*** *».* Il devient très perceptible d'accréditer ce qu'il avance comme point focal pour convaincre Asaké puisqu'il demeure la seule personne à commettre cette forfaiture au sein de la maison. **L'E. (*36*)** soulève dans cette même perspective les caractéristiques du sous-entendu. Comme les autres énoncés, le docteur montre implicitement l'état de Kunlé, le bienfaiteur des jumeaux. En faisant une allusion burlesque à l'égard des enfants qui ne cessent de causer d'inquiétude : **« *Maintenant que ce petit diable est hors de danger »***.

La face inaperçue qui est un discours de contre vérité, transfigure les lois de la sincérité. Ces échos au non-dit sont nombreux. Loin d'être un obstacle, Le sous discours est donc un moyen très important avec lequel les individus linguistiques font usage pour atteindre leurs objectifs. En effet, le locuteur sous-entend, à l'aide d'une

[1] *L'étranger.*

[2] Michel Dabène, Louis Porcher et al, « enseignement du français et formation continue des adultes », revue trimestrielle in langue française, Décembre, 1977. p.94.

opération sémantique et lexicale, une intention volontaire pour véhiculer une information qui est « régi par des règles tacites »[1].

E. *je ne peux pas t'induire en erreur* (P.M. p.63)

Si on se base sur la deuxième maxime qui sied au sous-entendu, nous avons une relation consubstantielle d'intérêt à travers laquelle le sujet doit respecter l'acte illocutoire de la conversation. Donc on considère qu'il y a une relation intrinsèque et un point commun entre les partenaires linguistiques.

Il est alors évident que la transfiguration de la construction pour en aboutir à la sémantique discursive a un lien direct avec l'implicite qui influence le sous-entendu. Connaître leur fonctionnement, la réalisation qu'il suscite en termes de variété communicationnelle et les inférences constituent un atout pour interpréter et comprendre le discours que ce soit à l'écrit ou à l'oral. Du reste, le contexte situationnel, les circonstances spatio-temporels, les codes sociaux et les éléments paralinguistiques de l'énonciateur contribuent et facilitent le décodage de l'information.

2. Les présupposés : stratégie du langage

Dans le processus de la réalisation de l'énoncé, pour ne pas dire, au moment de l'activité verbale, des messages linguistiques échappent souvent au sujet-d'énonciation d'une manière involontaire et fondent des présupposés. En effet, ces présupposés dans une dynamique de construction d'un énoncé ont en réalité une connotation informative. Le présupposé s'inscrit dans le langage et il en « fait partie du sens de l'énoncé » [2] proprement dit. Cette analyse des présupposés s'intéresse beaucoup plus à la sémantique des énoncés ainsi que certaines séquences textuelles qui feront objet d'étude dans cette partie.

Il est donc très important de penser au contenu dans le dispositif de l'énonciation en passant par la production d'un énoncé. En à croire le théoricien Umberto Eco, dans l'un de ses chapitres consacrés, il affirmait que « *le texte est une machine paresseuse qui exige du lecteur un travail coopératif acharné pour remplir les espaces de non-dit et déjà dit restés en blanc, alors le texte n'est pas autre chose qu'une machine prépositionnelle* »[3]. Cette dimension informative, nous amène à diviser la notion de *« présupposé »* en deux instances discursives : le posé et le présupposé. Ces deux dimensions de l'énoncé qui sous-tend le discours sont de natures très compliquées. Si dans le premier, qui est évidemment le posé, l'énonciateur fait abstraction de tout indice qui concourent à rendre inaccessible l'acte d'énoncer, le deuxième par contre, qui est le présupposé : le locuteur présuppose qu'il aurait des items lexicaux au sein de son intention d'accomplir son acte de communication. Ruth Amossy le distingue en substance ainsi à la suite d'Oswald Ducrot (le posé est ce que j'affirme en tant que

[1] Ibidem. p. 94.

[2] Ruth Amossy. Op.Cit. p. 194.

[3] Umberto Eco, *Lector in Fabula : le rôle du lecteur*, Edition Grasset & Fasquette, la traduction française, 1985.p.21.

locuteur ») tandis que le présupposé est « ce que je présente comme commun aux deux communicants du dialogue »

Cet aspect du présupposé est considéré par Catherine Kerbrat Orecchioni comme étant « […] *toutes les informations qui sans être ouvertement posées sont sémantiquement entrainées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites quelle qu'en soit la spécificité du cadre énonciatif* […] ». [1] En d'autres termes, les présupposés ont donc des caractéristiques référentielles d'informativité du fait de leurs natures implicites. Du reste, un énoncé donné induit probablement des présupposés qui indiquent de nouvelles informations ce que nous appellerons des « *sous-discours* »

Si nous analysons cet énoncé extrait du corpus

E. *Regarde-la, elle est libre de toutes les entraves, de tous les maux. Elle est libre* (S.F.T*. p.34*)

Les présupposés de cet énoncé nous informent deux visées

1-Néné s'est détachée des obstacles de la société

2-La société est prisonnière de la tradition. (*Présupposé existentiel*)

E. *Maman, je n'irai pas jouer demain, dit la petite fille*. (P.M. p.38)

1- Qu'elle jouait tous les jours

2- Maman à une fille (*Présupposé existentiel*)

Ainsi, plusieurs exégèses à l'image d'Umberto Eco faisaient référence à la disposition des *présupposés* quand-il dit en substance que ces informations sont sujettes au texte proprement dit et la relation réciproque entre l'énonciateur et celle/celui qui interprète le message.

Il souligne dans cette même lancée que les partenaires linguistiques partagent le même cadrage et les circonstants socio-culturels. Un contrat tacite[2] lie alors les êtres discursifs dans une situation bien déterminée. L'activité verbale, à travers la production d'énoncé, met en évidence une dualité régit par la « *l'information et le message* » qui montre l'existence réelle d'une nouvelle information sous forme de présupposé. L'interlocuteur parvient à déceler ces présupposés par le truchement des connaissances virtuelles qu'il partage avec son locuteur. Le présupposé est tout simplement l'usage de « *toutes les informations qui sans être ouvertement posées,*

[1] Cathérine Kerbrat-Orecchioni, Op. Cit. p.213.

[2] Concept emprunté dans les travaux de Fallou Mbow. Cité dans sa thèse de doctorat intitulé « Enonciation et dénonciation du pouvoir dans quelques romans négro-africains d'après les indépendances. Université de Dakar 2010.

sont cependant automatiquement entrainées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement liée quelle que soit la spécificité du cadre discursif » [1] pour reprendre les propos de Catherine Kerbrat-Orecchioni. Vu dans cette perspective, Oswald Ducrot décrit une telle conception en justifiant que :

> […] Pour que l'emploi d'une phrase soit efficace, il faut donc qu'il y ait chez l'auditeur à la fois certaines ignorance-concernant ce que la phrase affirme- certaines connaissances- concernant l'objet même de l'affirmation : les présupposés font partie de ces connaissances qui doivent être présumées chez l'auditeur au même titre que les ignorances, dans toute information légitime de la phrase […][2]

Sur ce point, il faut préciser que le décodage des présupposés est beaucoup plus facile que ceux des sous-entendus puisqu'ils sont généralement repérables par le signifié explicite de l'énoncé. Mais comprendre le message et saisir l'essence de l'information sont deux choses très difficiles dans une interaction verbale. Parfois le contenu des énoncés associe plusieurs informations à la fois, et que la cible ne peut saisir toutes les informations en même temps.

Les interprètes essayent de voir au sein des items lexicaux le contenu qu'une lexie pourrait contenir en termes de compensation de signification. La lexie n'est qu'un aspect parmi tant d'autres qui contribue à élargir le champ de vision des allocutaires allant dans le sens de déchiffrer le point de vue interne de l'énonciateur. Tout énoncé quel qu'en soit le degré d'implication du locuteur, renseigne d'une manière certaine sur l'attitude et la position de celui qui énonce.

L'attention de l'interlocuteur est attirée par la nouveauté des informations qui engendrent des présuppositions chez lui. Le décryptage de l'information implicite passe forcément par le traitement de la compréhension des éléments différentiels pour décoder le message. Ce dernier doit résonner comme un écho à l'arrière-plan de l'interlocuteur. Si un pareil acte ne se réalise point, le code linguistique n'atteindra pas son objectif. Donc l'information implicite passe inaperçue et de façon inopinée aux yeux de l'interlocuteur sans pour autant que celui-ci en prenne conscience de l'information.

Examinons alors cet exemple :

E. *Tu n'es qu'une chèvre, je suis Gueudjine le taureau* (S.F.T.p.49)

Si par mégarde l'interlocuteur ne sait pas que l'utilisation et l'importance de la zoologie animalière, qui plus est, le taureau symbolise la puissance et la chèvre la fragilité donc un rapport entre un prédateur et la proie, alors il ne comprendra pas ce présupposé. Car, en énonçant, le locuteur postule deux aspects de la discursivité *a priori* : primo

[1] Catherine Kerbrat-Orecchioni, Op. Cit. p. 25.

[2] Oswald Ducrot, « Les présupposés, conditions d'emploi ou éléments de contenu ? » in *Recherches sur les systèmes signifiants,* Présenté par Josette Rey-Debove, K. Fenton, The Hague, Paris : Mouton, 1973, p. 248.

un acte de présupposition qui met en évidence le présupposé du locuteur ; secundo il relève aussi d'un acte d'assertion qui montre le posé dans l'énoncé.

Dès fois, l'énonciateur fait abstraction des présupposés c'est-à-dire que l'énoncé n'a aucun contenu informatif. Les réalités qu'il révèle sont accessibles, l'interlocuteur décode facilement le message. Dans de tels cas, ces soi-disant présupposés n'augmentent en rien la compétence, ni connaissance de l'interprète. A cet effet, l'acte de production de l'énoncé émane de la maxime qui se fonde sur la sincérité de l'acte locutoire demeure frivole. Le respect à la loi de sincérité dans l'interaction est bien tenu par l'énonciateur.

> **E.** *Donc tu sais que tu es la seule personne qu'elle accepte, et qu'elle peut tolérer* (P.M. p.173)

La relation qui associe le *« posé »* et le *« présupposé »* est réunie dans une situation de croyance absolue. Ce qui montre que le locuteur doit la sincérité de l'information à son interlocuteur. Une telle conception a été démontrée par Robert Martin qui explique à juste titre que « la relation présupposition, elle, est une relation liée aux univers de croyance *»*[1] Cela suggère tout simplement que l'énoncé étant considéré comme la valeur indique le décodage du présupposé. Autant dire alors que la véracité dépend forcément de la réalisation de l'implicite. De ce point de vue, il y a un rapport de croyance qui fonde la logique de l'énoncé.

3. Le présupposé de l'implicite : construction syntaxique

Dans cette rubrique de monstration de l'implicite à l'aide de certaines constructions syntaxiques d'un énoncé nous permettra de rendre sans équivocité l'essence des présuppositions. Ce que confirme Ruth Amossy : « *les présupposés peuvent être dégagés à partir de leur support linguistique ou du contenu qu'ils véhiculent »* [2]. On mettra l'accent sur la première catégorie les verbes *«* transformationnels » ou « aspectuels », (comme cesser de, continuer à se réveiller … »), et l'usage des verbes factifs (savoir) et contre factifs « prétendre et imaginer) /Nous allons alors, par l'entremise d'une trilogie descriptive, voir le conditionnel dans certains énoncés, la proposition interrogative introduite ***par qui, que quand, pourquoi***…etc. et enfin sur les structures emphatiques c'est-à-dire le dispositif d'extraction (***C'est…qui, ne…pas***, ne…plus) comme support syntaxique.

- **Le conditionnel**

Une action n'est pas encore réalisée, mais aurait pu se faire sous certaines conditions. En effet, il présuppose la non réalisation d'un acte langagier.

[1] Il appert fondamental de souligner que l'approche de Robert Martin par rapport à l'univers de croyance est « ensemble indéfini des propositions que le locuteur au moment où il s'exprime tient pour vrai ou qu'il veut accréditer comme tell » dans l'ouvrage *Pour une logique de sens*, 2° Editions, Presse universitaire de France ; coll ? « Linguistique nouvelle », Paris, 1992, p.38.

[2] Ruth Amossy, Op. Cit. p. 194.

E. *Elle aurait pu* *lui demander de venir dans sa chambre, cette pièce qui lui était traditionnellement réservée quand elle était de passage. Mais elle tenait absolument à aller le bousculer dans sa propre chambre.* (P.M. p. 114)

E. *J'aurais préféré* *ne pas le mécontenter, mais je ne voyais pas la raison pour changer ma vie.* (A.C.p.67)

Si nous examinons cet énoncé parmi tant d'autres, il y a deux structures propositionnelles qui montrent la non réalisation de la première. La seconde phrase laisse entendre que la mère de Kunlé n'était pas dans les dispositions, et le fait qu'une autre femme accapare les biens de son fils et prend sa place la déranger. Le conditionnel passé utilisé ici dans cet énoncé par le sujet-parlant traduit par-là une hypothèse irréalisable de la pensée de la maman de Kunlé.

- ✓ Les tournures clivées et certaines interrogations du type *qui ? Quand ? quoi ?….*

E. *Pourquoi d**is-tu ça ? A.C. p.117*[1]*.*

E. *Qu'est-ce qui* *s'est passé relança Bolaji*

-Tu n'as pas réussi l'entretien ? (P.M. p.56)

E. *Quand* *ils furent devant elle, ils s'arrêtèrent Néné parlait, riait sans s'occuper d'eux.* (S.F. T. p.159)

Cette proposition E. suppose qu'il existe une interaction entre les êtres discursifs. L'énoncé présuppose un non-dit du locuteur. De même que l'énoncé suivant laisse entendre qu'il y a un événement qui s'est passé de très grave.

L'énoncé présuppose l'existence de quelqu'un dans le système d'énonciation.

L'énoncé présuppose l'existence des compagnons considérés comme des êtres abstraits.

Dans ces phrases, l'interrogation indirecte matérialisée par l'interrogatif « pourquoi » présuppose une relation entre le locuteur et le valideur-interprète de l'information **« *tu dis ça*** ». En vertu de ces caractéristiques, nous en déduisons que c'est précisément cette relation qui importe le locuteur par rapport à son message. Il constitue le cadre textuel de l'information et laisse l'énonciataire l'entière responsabilité de décrypter le message. C'est pourquoi Glandine Pennée dira dans son article qui est au chevet des stratégies discursives que « […] *l'interrogation composée de ces micro-actes de discours est orientée dans une perspective argumentative et elle constitue de macro-acte de réfutation des propos du co énonciateur […]* »[2] L'autre énoncé introduit par « *qu'est ce qui* » présuppose aussi un lien de validation repérable par « *relança-t-il »* qui constitue le prédicat de l'énoncé.

[1] *L'étranger*

[2] Blandine Pennee, « Stratégies discursives : implicite et manipulation », Presse Universitaire de Rennes, Parole et Pouvoir 2. p.3.

- **Les « transformatifs »**

Nous avons opté pour l'analyse de certains verbes à caractère transformationnel. Leurs emplois mettent en évidence la transformation d'un point à un autre. Ils assurent un effet de changement d'état à un autre. On peut citer entre autres verbes ; ***arrêter de, cesser de, commencer à, continuer à…***

E. *Tu **continues** de coucher avec lui après la toute première…* (P.M.p.75)

E. *Quand ils furent devant elle, **ils s'arrêtèrent** Néné parlait, riait sans s'occuper d'eux.* (S.F.T.

Ces verbes ont une connotation présuppositionnelle. Ils suggèrent implicitement que « ***continue**r* » dans l'entendement de Bolaji, *« **qu'elle n'a cessé de voir Niyi** »* ; dans l'énoncé 66, « ***arrêter*** » dans 67 et 68 suggère qu'il n'avait pas cette idée auparavant. De ce point de vue, le fait de s'arrêter brusquement devant Néné et l'action inopinée des Arabes **E.** présumés le changement d'un état.

Dans cette élucubration des stratégies du discours, nous pouvons évoquer les verbes implicatifs dans cette même logique. Nous avons ainsi choisi certains verbes (***éveiller, espérer et réussir**)* pour étayer l'essence du présupposé. En effet, ces verbes renvoient à un futur proche. Ils impliquent sémantiquement des aspects renvoyant à d'autres contenus ultérieurs à l'acte de la production de l'énoncé. D'ailleurs, voici quelques énoncés sélectionnés dans notre corpus :

E. *Je m'**éveillerai** demain avec un esprit plus dispo et plus serein.* (L.D.W. p. 106).

Dans ladite proposition, le locuteur présume dans cet énoncé une prolepse qui indique la suite logique de la phrase. Il laisse penser qu'il va dormir. L'utilisation du verbe dans cet exemple met en exergue l'ivresse du commandant Gordane. L'alcool submerge sa pensée à tel enseigne qu'il ne veuille point prendre une décision.

- **Les itératifs « re- » et les morphèmes « aussi », « de nouveau » ou « encore », « déjà »**

Toujours dans cette même perspective, le choix porté sur la valeur de l'itérative demeure illustrative. Ils instaurent en réalité un effet de redondance dans la visée de l'énoncé. Son usage dans certains des verbes suggère de manière explicite le statut des énonciateurs vis-à-vis de son discours. Examinons alors ces exemples sélectionnés extraient des œuvres de notre corpus.

E. ***Encore** une voiture dans la maison ? S'interrogea Asaké. Pourquoi ? On n'en a pas besoin.* (P.M. p.35)

E. *Le doto a dit **aussi** que je vais mieux et qu'oncle Kunlé m'a acheté des médicaments.* (P.M. p.154)

E. *Je vois que les enfants ont **déjà** beaucoup dit de chose et Fatima la propriétaire du restaurant aussi.* (P.M. p. 108)

E. *Quand nous sommes* ***revenu****s, Masson nous appelait déjà. J'ai dit que j'avais très faim et il a déclaré à sa femme que je lui plaisais.* (A.C. p.82)

Ces énoncés matérialisés par l'utilisation des locutions adverbiales et des adverbes : les énoncés (*130*), (*131*), (*132*), (*133*), « ***déjà*** » « ***encore*** » « ***aussi*** » laissent entendre que le locuteur en question voudrait retrouver ce qu'il avait dans le passé. Le fait que Kunlé veut conquérir le cœur d'Asaké, lui rappelle son amour passé. Et, il voit en elle une manière de se remémorer son lustre d'antan. L'exemple (*75*) présuppose véritablement l'image de la situation de la famille. Puisque les jumeaux ont l'habitude de narrer leurs quotidiens à n'importe qui. D'où l'assertion d'Asaké « **je *vois que les enfants ont déjà beaucoup dit*** »

4. Conclusion

Somme toute, il faut remarquer que la présupposition se fonde sur la logique et se base sur des conditions de vérité. En revanche, le présupposé ne peut être décelé que dans la structure syntaxique et sémantique de l'énoncé produit en tant que tel. Alors que le sous-entendu est rattaché à la situation contextuelle et l'ensemble des paramètres socio-psychologiques des interlocuteurs. Même s'ils sont tous des éléments de l'implicite, que nous considérons comme un baromètre des stratégies discursives de la communication interpersonnelle, le présupposé est tout simplement formel, alors que le sous-entendu demeure ambigu et son interprétation du contenu est incertaine. Ces deux dimensions de la communication « présentant sous forme indirecte et voilée les croyances et opinions qui constituent les prémisses incontestées » [1] pour parler comme Ruth Amossy. Oswald Ducrot poursuit dans même logique en soulignant que le présupposé est assimilable à un acte illocutoire puisqu'il demeure consubstantiellement lié à la réalisation de l'acte de langage qui marque « ces propres paroles induisant » des interrogations, des injonctions ou encore des promesses. De plus, il est en réalité lié à l'énoncé par les éléments syntaxiques indispensables à sa réalisation. A l'opposé de celui-ci, le sous-entendu s'appesantit « sur le même plan que le perlocutoire est à rattacher aux [diverses] circonstance de l'énonciation ».[2] Il serait dès lors inhérent de préciser qu'entre les deux concepts tels que « *sous-entendu* » et le « *présupposé* », il y a une nette différence. Cette distinction se trouve au niveau formel et sémantique, même si les notions font partie intégrante de l'implicite. En termes plus clairs, le sous-entendu est apparent à travers l'ensemble des éléments extralinguistiques, le contexte situationnel et le système de l'interaction dans lequel les codes sociaux sont partagés. Alors que le présupposé part de l'explicite, cache le contenu syntaxique et sémantique de l'énoncé donné. Sur ce point, nous pouvons donc en déduire que les éléments extralinguistiques montrent véritablement l'essence du présupposé.

[1] Ruth Amossy. Op. Cit. p. 191.

[2] Idem. p.37.

5. Bibliographie

Amossy, R. (2016). *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.

Barry, A. O. (n.d.). Les bases théoriques en analyse du discours. Récupéré de https://www.chaire-mcd.ca

Benveniste, E. (1974) *Problème de linguistique général*, (Tome II), Gallimard, Collection.

Claude-D. & Guizion, M. (n.d.). dans « l'implicite dans le discours » Uinersidad de Las Palmas

Dabene, M., Porcher, L. et al, (1977) « enseignement du français et formation continue des adultes », revue trimestrielle in langue française.

Ducrot, O, (1972)*, Dire et ne pas dire : principe de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, coll « savoir »

Ducrot, O. (1973). « Les présupposés, conditions d'emploi ou éléments de contenu ? » in *Recherches sur les systèmes signifiants,* Présenté par Josette Rey-Debove, K. Fenton, The Hague, Paris : Mouton.

Dufour, P. (2004). *La pensée romanesque du langage*, Paris, Seuil.

Gresco-Ired Guespin, L. et al, (1974) « Dialogue et interaction verbale », in *Langage* 19 année Paris, Revue trimestrielle.

Grzmil-Tylatkl, H. (2011). « L'axiologie discursive : entre l'implicite et l'explicite », *Université Cracovie, Pologne. Synergies. Pologne* N°8.

Guilleux, C. (2002) « L'implicite et ses ramifications : regards croisés » publié le vendredi 10 janvier, 2002, Https://calenda.org.72537222:34

Gunhid, S. (2020) « Le « witz » inférence et interprétation », Lire entre les lignes, l'implicite et non-dit. https://books.openedation.org/psn/6476?Lang=fr03/12/2020 22:42

Kerbrat-Orecchioni, C. (1999) *L'énonciatio*n, Armand Colin,

Korkut, ECE, (2008), « la pragmatique de l'implicite » Synergie Turquie N°1

Maingueneau, D. *(1996) Les termes clés de l'analyse du discours*, Édition du Seuil-coll « mémo lettre » Paris.

Mbow, F. (2010) « Enonciation et dénonciation du pouvoir dans quelques romans négro-africains d'après les indépendances. Université de Dakar.

Rey-Debove, J. et REY, A. (2006). *Le nouveau petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* : Le Robert, Paris.

Zarata, G. (1985) *Enseigner une culture étrangère,* Hachette, Paris.